

Formation communale aux premiers secours.



La prochaine session de formation, organisée en 2023 par la municipalité de Grisy - les-Plâtres et animée par la Croix Rouge, aura lieu durant la journée du samedi 30 septembre, en salle du Conseil municipal de la mairie.

La formation gratuite est réservée aux Grisyliens, à partir de 10 ans, avec un nombre limité de places.

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
Salle du Conseil municipal
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

- Coût de la formation pour le budget municipal : 60€ par personne.

Contact

Inscription indispensable :

- ***auprès de la mairie au : 01 34 66 62 69***
- ***ou par mail : mairie@grisylesplatres.fr***